

- ***Monsieur le Président de la 69^{ème} Session du Comité Exécutif du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;***
- ***Monsieur le Haut-Commissaire ;***
- ***Mesdames, Messieurs les Ministres ;***
- ***Honorables Délégués ;***

Je suis très heureux et singulièrement honoré d'être parmi vous ce matin, à Genève, pour participer à vos côtés aux travaux de la 69^{ème} Session du Comité Exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Qu'il me soit permis, en cette occasion exceptionnelle de vous remercier au nom des plus hautes autorités du Mali et au mien propre, d'avoir eu l'amabilité de m'associer à cet important cadre d'échanges interactifs et de partage axé sur l'amélioration des voies et moyens permettant une protection effective des civils, le respect des droits de l'homme en général, et du droit international humanitaire en particulier.

Monsieur le Président,

L'allocution que j'ai le plaisir de prononcer ciblera les problématiques spécifiques relatives à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, la situation sécuritaire qui prévaut dans certaines zones des régions du centre et du nord du pays, le retour volontaire des réfugiés maliens vivant majoritairement dans les pays limitrophes (Mauritanie, Burkina Faso, Niger) et la domestication intégrale de la Convention de Kampala relative à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement du Mali, sous l'autorité du Président de la République SEM Ibrahim Boubacar KEITA, travaille inlassablement à la mise en œuvre diligente et inclusive de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger qui,

est la seule alternative pour notre pays de renouer avec la paix et la stabilité.

C'est ainsi que le gouvernement et les autres acteurs maliens ont réalisé, avec l'appui de nos partenaires des avancées importantes dans la mise en œuvre de l'Accord.

Au nombre de ces avancées, je voudrais souligner l'absence de belligérance et d'affrontements entre les forces armées maliennes et les mouvements armés, le retour de l'administration malienne à Kidal et dans les autres régions du Nord du pays, l'opérationnalisation en cours des régions de Ménaka et de Taoudéni, l'installation des autorités intérimaires dans les régions du Nord, le lancement des opérations du Mécanisme opérationnel de Coordination de Kidal, Tombouctou et Gao, la poursuite du processus de (DDR) Démobilisation, Désarmement et Réinsertion et de la réforme de la sécurité.

Je ne doute pas que la création d'un Ministère entièrement dédié à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale ainsi que la consolidation de la cohésion nationale donnera un coup d'accélérateur à sa mise en œuvre.

Monsieur le Président,

Au plan des réformes politiques et institutionnelles, je voudrais, avec votre permission, évoquer les progrès significatifs suivants enregistrés dans la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali qui, au demeurant, sont de nature à nous encourager à poursuivre nos efforts dans notre quête quotidienne de la paix :

- une enveloppe d'un milliard huit cent millions de FCFA a été affectée aux Gouverneurs des nouvelles Régions de Taoudéni et de Ménaka pour la réhabilitation, la construction et l'équipement d'infrastructures de l'Administration générale ;

- la promulgation de la Loi instituant les Autorités intérimaires, puis l'adoption du Décret fixant les modalités de mise en place desdites Autorités ;
- la prise en charge par le Gouvernement des combattants des Mouvements signataires, en attendant le démarrage effectif du processus de DDR ;
- le démarrage effectif des travaux de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation ;
- l'adoption de la Loi d'Entente Nationale ;
- la cessation des hostilités entre belligérants dans la région de Mopti.

Monsieur le Président,

Ces avancées significatives sont le fruit de la synergie d'actions entre le Mali et ses partenaires que je salue au nom du peuple et du gouvernement du Mali qui apprécie à juste titre la solidarité exemplaire de la communauté internationale à travers la présence de la MINUSMA, des forces

européennes, de la Force Barkane, du G5 Sahel de l'Union Africaine, de la CEDEAO et des pays voisins.

Monsieur le Président,

S'agissant de la protection des réfugiés, des déplacés internes et des personnes vulnérables, il me plait de réitérer l'attachement indéfectible de la République du Mali aux idéaux des droits de l'homme et des principes humanitaires. C'est dans le strict respect de cet engagement, que notre pays accueille et continue d'apporter sa protection et son assistance à 15.318 réfugiés installés majoritairement dans la région de Kayes avec comme axe prioritaire le renforcement de leur autonomisation et la mise en œuvre de solutions durables.

S'agissant de l'organisation du retour et de l'insertion des personnes déplacées internes et des réfugiés maliens dans les pays limitrophes qui constituent une priorité pour les hautes autorités

du Mali, il me plait de vous informer qu'à la date du **13 septembre 2018**, la Commission mouvement des populations avait communiqué les chiffres ci-après :

- **69 993 personnes rapatriées ;**
- **139 839 réfugiés maliens dans les pays d'asile** dont :
 - o **58 304** au Niger ;
 - o **57 144** en Mauritanie ;
 - o **24 391** au Burkina-Faso.
- **526 505 personnes déplacées internes** retournées dans leurs localités d'origine.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement de la République du Mali continue de mener des campagnes d'information et de sensibilisation dans les pays voisins en synergie avec les organisations et organismes en charge de la gestion des réfugiés en vue de faciliter le rapatriement volontaire des réfugiés et le retour

dans leurs localités des personnes déplacées internes dans les conditions de sécurités requises.

C'est dans ce cadre que mon pays, avec l'appui de ses partenaires et du Gouvernement Nigérien a organisé à Niamey le 24 février 2018, une réunion de haut niveau sur le rapatriement des réfugiés maliens à laquelle ont également pris part la Mauritanie et le Burkina ainsi que les Représentants du HCR. Cette importante réunion a fait plusieurs recommandations dont les plus significatives sont les suivantes :

- continuer la protection et l'assistance des réfugiés maliens selon les normes internationales ;
- poursuivre le mécanisme de facilitation du rapatriement volontaire des réfugiés maliens ;
- maintenir et renforcer les cadres de concertation tripartite entre le Mali, les différents pays d'asile et le HCR ;



- poursuivre les activités de cohésion sociale entre les réfugiés et les populations hôtes des pays d'asile ;
- renforcer les activités de monitoring de protection et de réintégration des rapatriés dans leurs zones de retour au Mali.

C'est le lieu de remercier le HCR et tous les autres partenaires pour l'accompagnement des efforts consentis par le Gouvernement du Mali dans la mise en œuvre de l'accord et dans le cadre de l'assistance apportée aux réfugiés maliens qui sont au Niger, en République Islamique de Mauritanie et au Burkina Faso.

Que les autorités et les populations de tous ces pays amis qui ont accordé à nos frères et sœurs leur hospitalité, trouvent ici, l'expression de notre profonde gratitude.



Monsieur le Président,

La coopération entre le Gouvernement du Mali et le Système des Nations Unies est au beau fixe. J'en veux pour preuve les visites effectuées dans notre pays par d'éminentes personnalités dont le Secrétaire Général des Nation Unies **Monsieur Antonio GUTERRES**, le **29 mai 2018**, qui lors de son séjour, a témoigné de sa solidarité à l'égard des Maliens et du personnel de l'ONU sur place.

La visite du Secrétaire Général de l'ONU a été, en outre, mise à profit pour annoncer entre autres, la mise en application de nouvelles mesures de sécurité, afin de mieux protéger les gardiens de la paix et les populations qu'ils assistent.

Le Haut-Commissaire des Nations-Unies pour les réfugiés **Monsieur Filippo GRANDI**, a lui aussi effectué une mémorable visite au Mali les **22 et 23 juin 2018** au cours de laquelle l'appui de la communauté internationale pour la restauration



de la paix à travers la mise en œuvre intégrale de l'Accord pour la Paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, la recrudescence de l'insécurité dans le centre du pays et le retour de l'administration ont été amplement débattus.

Enfin, la Sous-secrétaire aux Affaires humanitaires et coordonnatrice adjointe des secours d'urgence du Bureau de la Coordination des Affaires humanitaires Madame Ursula MUELLER, a effectué une importante visite au Mali le 29 août 2018 avec comme objectif stratégique de rendre visite aux réfugiés et personnes déplacées internes afin d'apprécier leurs conditions de vie et attirer l'attention de la communauté internationale sur la nécessité d'appuyer les efforts du gouvernement malien pour relever les défis humanitaires auxquels notre pays est confronté.



Monsieur le Président,

Avant de clore mon propos, je voudrais réitérer mes vifs remerciements aux organisateurs de la rencontre pour la qualité de l'accueil qui m'a été réservé et l'opportunité offerte pour les entretenir sur la situation politico-sécuritaire du Mali.

C'est le lieu de mettre en exergue la disponibilité du Gouvernement du Mali, à travailler en synergie avec les services compétents du système des Nations Unies pour offrir une meilleure protection aux personnes en détresse à travers une application stricte du droit international humanitaire.

Je vous remercie de votre aimable attention.